

Communiqué de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

**Zurich, le 10 septembre 2020 – Le site web de l'association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), accessible à l'adresse «[www.asip.ch](http://www.asip.ch)», a été entièrement relooké. Il s'adresse aussi bien aux membres de l'ASIP qu'aux experts de la branche des caisses de pension, aux médias et à un vaste public, l'objectif étant de fournir plus rapidement et de manière optimale des informations permettant de mieux comprendre le contexte fort complexe du deuxième pilier.**

Outre des améliorations sur le plan visuel et technique, tous les contenus ont été réorganisés. Des prises de position sur des questions d'actualité, par exemple sur la prochaine réforme du deuxième pilier, se trouvent désormais en toute première place sur la page d'accueil.

Le nouveau site est structuré de la manière suivante: Accueil / Association / Prestations / Affiliation / Savoir / Salle de presse, et assorti d'une Boutique en ligne ainsi que d'un espace exclusivement réservé à ses membres. Il est en outre agrémenté de vidéos explicatives. Enfin, la page «avec-nous-pour-nous» existant déjà a été intégrée dans le nouveau site web de l'ASIP.

En ce qui concerne les offres destinées à la presse et aux médias sociaux, le site propose désormais sa propre *Newsroom*. Toutes les personnes intéressées peuvent s'y informer, participer à la discussion et échanger leurs points de vue.

**Autres informations:**

Jean Rémy Roulet, président (Genève), tél. + 41 22 949 19 19

Hanspeter Konrad, directeur (Zurich), tél. +41 43 243 74 15

[info@asip.ch](mailto:info@asip.ch)

ASIP, Kreuzstrasse 26, CH-8008 Zurich

*L'Association suisse des institutions de prévoyance, dont le siège se trouve à Zurich, est l'association faitière de plus de 900 caisses de pensions. Elle représente environ les deux tiers des assurés à la prévoyance professionnelle et gère une fortune de près de CHF 650 milliards. L'ASIP s'engage pour le maintien et le développement de la prévoyance professionnelle sur la base d'un régime décentralisé et libéral, ainsi que du système équilibré des trois piliers.*